



Déclaration préalable CE Orange France Siège du 26 Janvier 2017

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du CE Orange France Siège,

En ce début d'année, la délégation CFE-CGC vous présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux. Des vœux pour un dialogue social moderne dans le respect des instances et de leurs prérogatives. Des vœux de respect de la CFE-CGC en tant que 1ere organisation sur notre périmètre OFS.

Ces vœux-là passent d'abord par le respect du droit, des accords, des instances et des élus.

L'année 2016 était prometteuse : les engagements pris devant l'instance ont été tenus, les journées d'accueil des nouveaux arrivants ont vu le jour, le CE a enfin eu ses locaux tout comme les IRP, ...

Mais les derniers mois de l'année ont été plus que décevant.

Devons-nous vous rappeler le dossier « Reprographie » ? Le dossier « fermeture des Mobistores » ? Pour ne citer que ces 2 exemples et sans vouloir faire une liste à la Prévert de nos déceptions de 2016 qui s'est clôturée en toute beauté lors de la séance du 16 Décembre :

Le président de séance qui refuse une demande de suspension de séance des élus CFE-CGC sous prétexte de démocratie! Mais visiblement les principes démocratiques ne s'appliquent pas aux élus de la CFE-CGC.

En ce début d'année 2017, nous constatons à nouveau des dérives dans le dialogue social :

- Une DO qui communique des infos de son CE directement à certains de nos ouvriers-droits ?
- Des documents transmis aux élus du CE 24h avant la séance ! (j'en profite pour vous rappeler que la loi précise un délai de 3 jours)
- Une présidente de CHSCT qui nie le vote d'une résolution pour obtenir un avis contre le souhait des élus

Peut mieux faire !

Nous vous invitons à innover... faites de vos atouts des avantages.

Certes les dysfonctionnements humains sont plus complexes à résoudre que les dysfonctionnements techniques, mais l'analyse de ses erreurs est une source riche d'enseignements

Pour la délégation CFE-CGC au CE Orange France Siège